

Géopolitique de la Turquie à partir du *Grand échiquier* de Zbigniew Brzezinski

Philippe Marchesin

Volume 33, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704385ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704385ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Marchesin, P. (2002). Géopolitique de la Turquie à partir du *Grand échiquier* de Zbigniew Brzezinski. *Études internationales*, 33(1), 137–157.
<https://doi.org/10.7202/704385ar>

Résumé de l'article

Cet essai prend comme point de départ l'ouvrage de Zbigniew Brzezinski, *Le Grand échiquier*, L'Amérique et le reste du monde, pour faire une analyse géopolitique de la Turquie. Dans son livre, Zbigniew Brzezinski qualifie successivement la Turquie de « pivot géopolitique de premier ordre » et « d'important acteur géostratégique dans la région des Balkans eurasiens ». Il s'agit d'illustrer ces deux caractéristiques et de les passer au crible de la réalité. Malgré la disparition de l'URSS, la Turquie demeure un important pivot géopolitique. Si son rôle de sentinelle du monde occidental face à la grande puissance septentrionale a quelque peu évolué, le redéploiement effectué vers le Moyen-Orient confère toujours à la Turquie une position-clé dans la région. Le qualificatif d'acteur géostratégique régional pose davantage problème. Certes, des Balkans à Chypre en passant par l'Asie centrale, la Turquie est en mesure de prouver ses capacités d'influence. Mais ne s'agit-il pas avant tout d'une influence ponctuelle, sur des espaces bien délimités, voire potentielle ? L'exemple de l'Asie centrale est ici révélateur, Ankara ayant bien été obligée de passer vis-à-vis du « monde turc », au début des années 1990, des illusions au réalisme. Par ailleurs, l'accumulation de difficultés internes concernant notamment le problème kurde, la place de la mouvance islamique dans le système politique, le développement de la mafia, les disparités économiques et sociales, risque d'hypothéquer les capacités d'influence externe de la Turquie

ESSAI

Géopolitique de la Turquie à partir du Grand échiquier de Zbigniew Brzezinski

Philippe MARCHESIN*

RÉSUMÉ : Cet essai prend comme point de départ l'ouvrage de Zbigniew Brzezinski, *Le Grand échiquier*, L'Amérique et le reste du monde, pour faire une analyse géopolitique de la Turquie. Dans son livre, Zbigniew Brzezinski qualifie successivement la Turquie de « pivot géopolitique de premier ordre » et « d'important acteur géostratégique dans la région des Balkans eurasiens ». Il s'agit d'illustrer ces deux caractéristiques et de les passer au crible de la réalité. Malgré la disparition de l'URSS, la Turquie demeure un important pivot géopolitique. Si son rôle de sentinelle du monde occidental face à la grande puissance septentrionale a quelque peu évolué, le redéploiement effectué vers le Moyen-Orient confère toujours à la Turquie une position-clé dans la région. Le qualificatif d'acteur géostratégique régional pose davantage problème. Certes, des Balkans à Chypre en passant par l'Asie centrale, la Turquie est en mesure de prouver ses capacités d'influence. Mais ne s'agit-il pas avant tout d'une influence ponctuelle, sur des espaces bien délimités, voire potentielle ? L'exemple de l'Asie centrale est ici révélateur, Ankara ayant bien été obligée de passer vis-à-vis du « monde turc », au début des années 1990, des illusions au réalisme. Par ailleurs, l'accumulation de difficultés internes concernant notamment le problème kurde, la place de la mouvance islamique dans le système politique, le développement de la mafia, les disparités économiques et sociales, risque d'hypothéquer les capacités d'influence externe de la Turquie.

ABSTRACT : This article is a geopolitical analysis of Turkey taking Zbigniew Brzezinski's book *The Grand Chessboard : American Primacy and its Geostrategic Imperatives* as a starting point. In his book, Zbigniew Brzezinski successively characterizes Turkey as a « first-class geopolitical pivot » and an « important geostrategic actor in the Eurasian Balkans region ». Those two characterizations are illustrated and thoroughly analysed here. Despite the disappearance of the URSS, Turkey is still an important geopolitical pivot. If its role as a guard of the Western world facing the big Northern power has evolved quite a bit, the redeployment towards the Middle East still grants Turkey a key position in the region. The term regional geostrategic actor is more controversial. Indeed, from the Balkans to Cyprus to Central Asia, Turkey is able to demonstrate its influence. But is it only a sporadic influence, exerted over well-defined spaces, or even a potential influence ? The case of Central Asia is a telling one here; in the early 1990's, Ankara had to switch from illusions to realism vis-à-vis the « Turkish world ». In addition, growing domestic issues such as the Kurdish problem, the sphere of influence of Islam in the political system, the development of a mafia, and the social and economic disparities, may undermine Turkey's external influence.

* Maître de conférences à l'université de Paris I, Département de science politique de la Sorbonne, actuellement en délégation auprès de l'université Galatasaray d'Istanbul, Turquie.

Avant même de présenter les réflexions de Zbigniew Brzezinski qui constitueront les principaux axes de cet essai il convient de s'interroger sur la pertinence du cadre d'analyse retenu. En d'autres termes, comment se situer dans cette matière particulièrement mouvante qu'est la géopolitique ? Condamnée hier pour son rôle de conseillère du prince, tout particulièrement à l'égard du pouvoir nazi, elle a été plébiscitée ces dernières années comme méthode d'étude féconde des relations internationales¹. Si pour certains elle est en pleine renaissance, d'autres ont pu s'interroger sur sa fin prochaine².

Convenons, pour clarifier la situation, que l'actuel état du monde suppose de distinguer deux types d'espaces politiques qualifiés par Michel Foucher de « sociétés ouvertes » et de « sociétés closes³ ». Les premières, « qui cherchent à promouvoir des intérêts nationaux dont la durabilité repose sur la conciliation avec ceux des États partenaires » s'inscrivent dans la recherche « d'une organisation multiétatique viable de l'espace politique mondial ». Les secondes, pour leur part, représentent le lieu « où l'interaction entre les États s'établit sur un mode strictement binaire, fondé sur le jeu à somme nulle des rivalités territoriales et des ambitions contradictoires opposant des nations ou des empires⁴ ». Si les premières renvoient à la mondialisation de l'économie, aux réseaux transnationaux, à la chronopolitique⁵, les secondes font référence à l'importance des territoires « étatiques » et aux rivalités de pouvoir quant à ces territoires, donc à la géopolitique.

Ces deux types d'espaces politiques n'ont pas le même rapport à la guerre. Dans les « sociétés ouvertes », la guerre apparaît, dans l'ensemble, vaine. La guerre interétatique entre voisins, quoique rivaux traditionnels, n'est plus envisageable. En cela, elle serait morte⁶. On assisterait à la fin de l'ordre militaire⁷. De fait, on n'imagine pas à l'heure actuelle la possibilité d'une

1. Voir par exemple P. LOROT et F. THUAL, *La Géopolitique*, Paris, Monichrestien, 1997.
2. J. KLEIN, « Renaissance de la géopolitique, espace, frontières et peuples dans l'organisation de la sécurité européenne », *Revue Études internationales*, vol. XXVI, n° 2, juin 1995, pp. 347-360 ; A. BRIGOT, « Persistance et utilité des recherches de géopolitique », *Revue Études internationales*, vol. XXXI, n° 3, septembre 2000, pp. 539 à 558 ; M. FOUCHER, « La fin de la géopolitique ? Réflexions géographiques sur la grammaire des puissances », *Politique étrangère*, n° 1, 1997, pp. 19-31.
3. M. FOUCHER, « La fin de la géopolitique ? Réflexions géographiques sur la grammaire des puissances », art. cit., p. 19.
4. *Ibid.*
5. La notion de chronopolitique évoque la remise en cause de la géopolitique classique sous l'effet de la mondialisation, notamment des évolutions technologiques en matière de communication et de transport. De nombreux espaces, de nouvelles représentations du monde émergent et marginalisent la contrainte de proximité géographique. « La vitesse est devenue l'ingrédient central du politique... L'instantané se substitue au global, l'actualité et sa mode de l'éphémère rejette l'historicité. ». D. BIGO, « Guerres, conflits, transnational et territoire », *Cultures et conflits*, n° 21/22, printemps-été 1996, pp. 410-411. On consultera avec profit l'ouvrage de Paul VIRILIO, *Vitesse et politique*, Paris, Galilée, 1977.
6. J.-L. DUFOUR, *Les vraies guerres*, Grenoble, La Manufacture, 1990 ; Cl. Le BORGNE, « Le désordre stratégique », *Défense nationale*, vol. 47, mars 1991, pp. 51-59.
7. M. BERTRAND, *La fin de l'ordre militaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

guerre entre la France et l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal ou la Suède et le Danemark⁸. Dans les « sociétés closes », en revanche, les contentieux territoriaux peuvent déboucher sur des conflits armés. En Afrique, dans les Balkans ou au Moyen-Orient, la guerre est toujours d'actualité. Poursuivant sa série d'exemples sur l'impossibilité de guerre entre voisins « du monde de l'OCDE », Pierre Hassner constate à cet égard l'exception du « couple » gréco-turc, « exception significative parce qu'elle pose précisément la question de leur caractère occidental⁹ ». Si la vision géopolitique « connaît un déclin dans les pays développés¹⁰ », ce n'est pas le cas en ce qui concerne le pays ici retenu. L'étude de la Turquie et de son environnement immédiat nous conduit donc, avec Camille Grand et Pierre Grosser, à reconnaître, dans ce cas précis, « la permanence de la géopolitique traditionnelle¹¹ ».

La légitimité du cadre d'étude établie, force est de constater, dans un second temps, la richesse de l'exemple envisagé d'un point de vue géopolitique. Il suffit de regarder une carte pour s'en convaincre. Située à la jonction des continents européen et asiatique, la Turquie se trouve au carrefour de régions telles que les Balkans, le Caucase ou le Moyen-Orient, enjeux de nombreux défis. D'aucuns même n'hésitent pas à affirmer que cette situation géostratégique essentielle dans le cadre européen va bien au-delà dans la mesure où elle n'est en fait que « l'épicentre de l'importance en réalité mondiale de la Turquie¹² ». « À l'Ouest, par-delà la mer Égée, c'est l'accès russe à toute la Méditerranée qu'elle contrôle. La sécurité des pays européens, comme celle des pays du Maghreb, en dépend directement... Vers l'Est, la Turquie, en ranimant la conscience que les pays turcophones ont de leur identité, réveille la conscience de l'ensemble de l'ancien Turkestan (qui va jusqu'au Sin-Kiang)¹³. »

Revenons à l'ouvrage de Zbigniew Brzezinski, *Le Grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde*¹⁴, qui nous servira de guide dans cet essai d'analyse géopolitique de la Turquie. Dans le bilan qu'il dresse de la puissance américaine à la fin du xx^e siècle, tout en orientant sa réflexion sur les objectifs des États-Unis, Zbigniew Brzezinski met l'accent sur une région qui lui paraît fondamentale, le centre de l'Eurasie. Il utilise deux notions, celles de « pivots géopolitiques » et d'« acteurs géostratégiques » pour caractériser les États les

8. P. HASSNER, « De la crise d'une discipline à celle d'une époque ? », in M.-Cl. SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales, Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 382.

9. *Ibid.*

10. M.-F. DURAND, J. LÉVY et D. RETAILLÉ, *Le Monde, Espaces et systèmes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1993, p. 204 ; P. HASSNER (« De la crise d'une discipline à celle d'une époque ? », art. cit., p. 383) affirme, dans le même sens : « On peut parler, sans hésiter, d'un déclin de la guerre interétatique entre pays développés. »

11. C. GRAND et P. GROSSER, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Hachette supérieur, 2000, p. 154.

12. P. BÉHAR, « L'importance géostratégique de la Turquie », in D. BILLION (dir.), *Le rôle géostratégique de la Turquie*, Paris, Institut de relations internationales et stratégiques, 1995, p. 138.

13. *Ibid.*

14. Paris, Bayard, 1997.

plus importants sur l'« échiquier eurasien ». « La notion de pivots géopolitiques désigne les États dont l'importance tient à leur situation géographique sensible et à leur vulnérabilité potentielle... Le plus souvent, leur localisation leur confère un rôle clé pour accéder à certaines régions ou leur permet de couper un acteur de premier plan des ressources qui lui sont nécessaires¹⁵. » Les acteurs géostratégiques, quant à eux, sont dotés « d'une capacité et d'une volonté nationale suffisantes pour exercer leur puissance et leur influence au-delà de leurs frontières. De ce fait, ils sont en mesure de modifier les relations internationales... Pour des raisons diverses – grandeur nationale, satisfaction idéologique, messianisme religieux ou prétentions économiques –, certains États cherchent à atteindre une position régionale dominante ou une influence mondiale¹⁶ ».

Dressant la liste des pivots géopolitiques et des acteurs géostratégiques sur la « nouvelle carte politique de l'Eurasie », l'ancien conseiller de Jimmy Carter en distingue cinq dans chaque catégorie : l'Ukraine, l'Azerbaïdjan, la Corée, la Turquie et l'Iran pour les premiers ; la France, l'Allemagne, la Russie, la Chine et l'Inde pour les seconds, tout en précisant que la Turquie et l'Iran, « malgré leurs moyens moindres, jouent aussi, dans une certaine mesure, un rôle géostratégique¹⁷ ». Plus loin, Zbigniew Brzezinski qualifie la Turquie de « pivot géopolitique de premier ordre¹⁸ » et, lorsqu'il étudie plus précisément la région des « Balkans eurasiens » (Caucase et Asie centrale), il la présente comme un « important acteur géostratégique dans la région¹⁹ ». Retenons ces deux grands axes pour traiter notre sujet tout en précisant que la géopolitique de la Turquie que nous présentons fait autant appel – à l'instar de l'approche « renouvelée » de la géopolitique²⁰ – à la dimension externe qu'interne de l'État et des conflits.

I – La Turquie, pivot géopolitique

Quelle que soit l'orientation envisagée, on a vu que la Turquie représente une importance géopolitique de premier ordre. Nous ne saurions cependant développer tous les aspects de cet exemple de « géopolitique totale » en raison des dimensions limitées de cet article. On privilégiera donc deux grandes directions qui nous semblent révélatrices de l'évolution de la place occupée par la Turquie dans son environnement durant ces dernières décennies.

15. *Ibid.*, pp. 68-69.

16. *Ibid.*, p. 68.

17. *Ibid.*, p. 69.

18. *Ibid.*, p. 76.

19. *Ibid.*, p. 166.

20. D. RETAILLE, « La vérité des cartes », dans le dossier « Nouvelles géographies », *Le Débat*, novembre-décembre 1996, p. 91 ; voir également M.-F. DURAND, J. LEVY et D. RETAILLE, *Le Monde, Espaces et systèmes*, op. cit., p. 69.

A — Une sentinelle avancée du monde occidental face au « grand voisin du Nord »

L'importance stratégique de la Turquie durant le dernier demi-siècle doit tout d'abord être appréciée par rapport au puissant voisin septentrional. Sa situation a été beaucoup plus celle d'un barrage dressé contre une poussée soviétique ou russe vers la Méditerranée à travers les détroits ou vers le Moyen-Orient à travers le plateau anatolien que celle d'un pont entre l'Occident et l'Orient.

Dès le début de la guerre froide, la Turquie se trouve sur le devant de la scène. La doctrine Truman d'endiguement du communisme (1947) promet assistance économique et militaire à la Grèce et à la Turquie. Quelques années plus tard, Ankara envoie des troupes en Extrême-Orient pour appuyer les Américains lors de la guerre de Corée (1950-1953). Washington apprécie. En 1952, la Turquie devient membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et accueille des bases militaires et des stations de radar américaines aux frontières de l'URSS. Durant toute la guerre froide, l'espace turc représentera un maillon très important du système occidental de défense dans le cadre de l'OTAN et des traités du CENTO²¹. Il sert de verrou à la mer Noire, permettant en outre la jonction entre les dispositifs européen et asiatique d'encerclement de l'Union soviétique.

La fidélité au camp occidental n'est toutefois pas aveugle. « Rien n'est plus réducteur que de présenter la politique extérieure de la Turquie comme la projection mécanique des intérêts occidentaux – notamment américains – dans la région²². » Dès 1964, à la faveur de la Détente et en raison de certaines frictions avec les États-Unis dues à la crise de Chypre²³, la Turquie n'hésite pas à développer une politique « multi-directionnelle²⁴ » qui se traduit notamment par une ouverture vers le bloc communiste. Les dirigeants soviétiques, quant à eux, fermeront les yeux sur l'intervention ultérieure de la Turquie à Chypre, les troupes turques s'éloignant d'autant des frontières soviétiques. L'occupation de l'île par les Turcs complique en outre les relations entre Ankara et Athènes, ce qui ne peut qu'affaiblir le flanc sud de l'OTAN. Ce redoux entre la Turquie et l'URSS se traduit également au cours des années 1970 par plusieurs visites d'amitié entre les dirigeants des deux pays et un développement des échanges économiques. Croulant sous le poids de la course aux armements, empêtrée dans de nombreux conflits locaux de par le monde, traversant une passe

21. Central Treaty Organization, organisation d'assistance mutuelle regroupant la Grande-Bretagne, l'Iran, le Pakistan et la Turquie, créée en 1959 après la dénonciation par l'Irak du pacte de Bagdad (signé en 1955) et dissoute en 1979.

22. D. BILLION, « La politique extérieure de la Turquie. Mise en perspective et nouvelles données », *Géopolitique*, n° 69, avril 2000, p. 66.

23. En 1964, le président Johnson demande aux responsables turcs de ne pas utiliser le matériel livré par les États-Unis sous peine de ne plus être protégés par les Américains contre une éventuelle réaction soviétique.

24. D. BILLION, art. cit., p. 66.

difficile avec le grand voisin chinois, l'URSS recherche la détente sur ses frontières méridionales. « Le résultat en fut un changement de tendance historique : la fin de la poussée russe vers les terres ottomanes²⁵. »

L'implosion de l'URSS va avoir des conséquences encore plus importantes. En quelques mois, la Russie perd tout ce qu'elle avait gagné sur la Turquie en trois siècles. Avec l'indépendance des républiques de Transcaucasie, la frontière commune russo-turque elle-même disparaît. La traditionnelle rivalité (le passé commun des deux pays est marqué par treize guerres) semble s'effacer pour céder la place à un « partenariat pour une restructuration de l'Eurasie²⁶ ». L'accent est mis sur les intérêts communs qui désormais sont censés unir les deux parties : hostilité au fondamentalisme islamique, règlement du conflit qui oppose l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Karabakh, restructuration de l'espace régional dans le sens d'une plus grande coopération, notamment par la mise en place d'un Marché commun de la mer Noire... Les contacts humains et les relations commerciales, notamment dans le secteur de l'énergie et de l'armement, se multiplient entre les deux pays.

Cette période de relative euphorie ne dure pas. Dès 1993, les tensions réapparaissent. Bien que les deux États soient officiellement neutres dans le conflit du Karabakh, ils se retrouvent, par l'intermédiaire des Arméniens et des Azéris, en position d'adversaires. Pour de multiples raisons, notamment culturelles, religieuses ou historiques – dont les « événements » de 1915 toujours qualifiés de « génocide » par les Arméniens, de « massacres de part et d'autre » par les Turcs –, l'Arménie reste une alliée privilégiée pour les Russes alors que l'Azerbaïdjan est naturellement proche de la Turquie. Toujours dans le Caucase, la Géorgie, jugeant la politique russe ambiguë face aux séparatistes abkhazes ou ossètes, se rapproche d'Ankara. *Last but not least*, lors des guerres de Tchétchénie, les sympathies turques vont manifestement aux combattants indépendantistes. Plus généralement, depuis l'effondrement de l'URSS, la Turquie cherche à accroître son influence auprès des nouveaux États musulmans et turcophones d'Asie centrale (cf. *infra*), ce qui heurte la revendication russe de droits particuliers sur le territoire de l'ex-URSS que Moscou qualifie d'« étranger proche ». « Cette revendication a des répercussions directes sur les relations russo-turques... Si la Russie considère la CEI comme une zone d'influence, elle va inévitablement chercher à limiter le rôle de la Turquie dans le Caucase et en Asie centrale²⁷. »

Les occasions de litiges se manifestent également sur d'autres fronts. Dans les Balkans, au cours des crises qui frappent l'ex-Yougoslavie, la Turquie offre son aide aux Bosniaques et aux Kosovars musulmans, tandis que la Russie se solidarise avec les Serbes slaves et orthodoxes. On sait par ailleurs

25. I. ALEXANDROV, « La revanche de la Sublime-Porte ? », *Géopolitique*, n° 69, avril 2000, p. 77.

26. A. de TINGUY, « La Russie et la Turquie sont-elles condamnées à la rivalité ? », in D. BILLION (dir.), *Le rôle stratégique de la Turquie*, op. cit., p. 52 et suivantes.

27. *Ibid.*, p. 58.

que dans la confrontation larvée entre la Turquie et la Grèce, la Russie est plus proche de cette dernière, se rangeant du côté de l'orthodoxie ; rappelons à ce sujet que les Chypriotes grecs ont conclu en 1997 avec la Russie un contrat d'achat de missiles sol-air S300... qu'ils renonceront finalement à déployer dans le sud de l'île, sous la pression de la Turquie²⁸. La tension resurgit aussi dans le cadre de la question kurde, Ankara reprochant à Moscou son attitude favorable à la minorité ainsi qu'à son leader, Abdullah Öcalan, un moment réfugié en Russie lors de son exil. On évoquera pour terminer le bras-de-fer russo-américain, dans lequel la Turquie est indirectement engagée comme alliée des États-Unis, à propos des rivalités concernant l'évacuation du pétrole produit dans la région de la mer Caspienne. Un accord conclu le 18 novembre 1999 entre l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Turkménistan et la Turquie, avec le soutien de Washington, prévoit la construction d'un nouvel oléoduc, le Main Export Pipeline, reliant Bakou à Ceyhan (Turquie) – tracé favorisé par les États-Unis parce qu'il permet d'éviter à la fois le territoire de la Russie et celui de l'Iran. Long de 1 730 kilomètres, cet oléoduc, dont la construction est envisagée pour 2002, devrait approvisionner les marchés occidentaux via la Géorgie et la Turquie dès 2004. Ici aussi, la rivalité turco-russe se poursuit. Selon Olivier Roy : « Les Américains veulent, en construisant le Bakou-Ceyhan, récompenser leur allié turc et renforcer son rôle régional au détriment de l'Iran et de la Russie²⁹. » Cette dernière n'a semble-t-il pas abandonné la partie dans la « bataille des pipelines » en accélérant de son côté la construction du Caspian Pipeline Consortium entre le champ pétrolier de Tengiz au Kazakhstan et le port russe de Novorossiysk sur la mer Noire, ce qui devrait réduire d'autant l'attrait de la ligne Bakou-Ceyhan³⁰.

Au total, si les occasions de crispation semblent se multiplier ces dernières années entre la Russie et la Turquie, notons que ces deux puissances régionales ont également des raisons de se ménager. La Russie a besoin de la Turquie à cause des détroits mais aussi parce qu'elle représente un partenaire utile en Asie centrale, un rempart contre une éventuelle poussée du fondamentalisme islamique³¹ et un contrepoids à l'Iran. La Turquie, quant à elle, ne peut ignorer

28. Cf. *Le Monde*, 31 décembre 1998. On notera toutefois le lent réchauffement des relations gréco-turques à la suite des tremblements de terre de 1999 en Turquie et en Grèce (qualifié par certains de « diplomatie sismique »), même si les blocages persistent sur les trois dossiers fondamentaux de la délimitation du plateau continental en mer Égée, de celle des espaces aérien et maritime dans la même région et de la division de Chypre.

29. O. ROY, « Caspienne : une histoire d'oléoduc, ou les illusions de la géostratégie », *Critique internationale*, n° 8, juillet 2000, p. 42. On consultera également sur le sujet le dossier établi par J. RADVANYI dans *Le Monde diplomatique*, octobre 2000, pp. 18-19. Les réserves de la mer Caspienne étant moins importantes que ce que l'on prévoyait à l'origine, se pose le problème de la rentabilité économique des divers projets d'oléoducs, ce qui fait dire à M.-R. Djalili et Th. Kellner que le projet Bakou-Ceyhan répond sans doute davantage à des objectifs politiques et stratégiques qu'économiques. M.-R. DJALILI et Th. KELLNER, *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*, Paris, PUF, 2001, p. 132.

30. M.-R. DJALILI et Th. KELLNER, *op. cit.*, pp. 203-204.

31. M.-R. Djalili et Th. Kellner remarquent à ce sujet que la crainte de l'islamisme radical est également « instrumentalisée pour fournir une couverture aux ambitions néo-impérialistes de Moscou ». M.-R. DJALILI et Th. KELLNER, *ibid.*, p. 68.

les positions privilégiées de la Russie dans cette zone. Bref, si les deux pays apparaissent comme des concurrents, ils sont aussi condamnés à être des partenaires³².

Ce premier exemple a permis de mesurer l'importance géopolitique de la Turquie vis-à-vis de son puissant voisin du Nord. Importance que cet allié privilégié des États-Unis dans la région n'aurait pas perdue depuis la disparition de l'URSS dans la mesure où, selon Jean Radvanyi, la stratégie américaine est passée du *containment* (endiguement) au *roll back* (refoulement)³³. Cette position privilégiée se double toutefois, depuis l'effondrement de l'URSS, d'un intérêt accru concernant la zone particulièrement sensible du Moyen-Orient.

B — Le nouveau rôle de la Turquie au Moyen-Orient

Bien que la Turquie continue d'occuper une position-clé face à la Russie, on ne saurait sous-estimer le tournant majeur que représente l'effondrement de l'URSS dans une analyse géopolitique de la Turquie. « La Turquie a compris que, depuis la dislocation de l'Union soviétique, elle n'était plus aussi indispensable dans le dispositif de l'OTAN³⁴. » Peut-on pour autant conclure à une relative marginalisation de la Turquie dans les années 1990 ? Remarquons, avec Guillaume Parmentier, que l'importance stratégique de la Turquie n'a pas décliné avec la fin de la guerre froide, elle a changé : « Il est clair qu'aujourd'hui la Turquie ne joue pas le même rôle qu'auparavant, ne serait-ce parce qu'il n'y a plus d'Union soviétique, mais vu l'importance de la région proche et moyen-orientale et vu le fait que les développements dans cette région peuvent être aujourd'hui indépendants des relations internationales globales et donc prendre un caractère guerrier, on voit mal comment la Turquie pourrait avoir perdu en importance stratégique³⁵. »

De fait, de par sa localisation, la Turquie occupe également une position incontournable au Moyen-Orient, notamment, ici aussi, par rapport à la stratégie américaine dans la région. On rappellera tout d'abord que depuis 1990-1991, elle fournit la base principale pour les opérations militaires au Nord de l'Irak. Elle représente par ailleurs le contrepoids le plus important à l'Iran – qui conserve un lourd passif avec les États-Unis – et apparaît comme un « contre-modèle laïc » par rapport au « modèle islamique » iranien pour les républiques musulmanes de l'ex-URSS. Enfin, s'étant vu confier depuis 1994

32. A. de TINGUY, *op. cit.*, p. 64.

33. J. RADVANYI, « Conflits caucasiens et bras de fer russo-américain », *Le Monde diplomatique*, octobre 2000, p. 18. A. Lieven préfère quant à lui conserver le terme de « *containment* » concernant la stratégie américaine dans la région. Il s'agirait toutefois d'un « quadruple *containment* », tourné contre la Russie, l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan. A. LIEVEN, « The (Not So) Great Game », *The National Interest*, n° 58, hiver 1999/2000, p. 71.

34. M. BENCHENANE, « Turquie ambiguë », *Défense nationale*, février 1999, p. 79.

35. G. PARMENTIER, « La Turquie au sein de l'Otan et ses relations avec les États-Unis », in D. BILLION (dir.), *Le rôle géostratégique de la Turquie*, *op. cit.*, p. 130.

par l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) une « fonction pivot » sur le flanc sud de l'OTAN à travers le « partenariat euro-méditerranéen », elle apparaît à certains égards comme la « nouvelle gardienne de la Méditerranée orientale³⁶ ». Bien que cette orientation puisse pour certains être relativisée en raison des vicissitudes de la candidature turque à l'Union européenne, elle semble en partie confirmée par le rapprochement militaire avec Israël opéré depuis le milieu des années 1990.

La constitution d'un axe israélo-turc représente une nouvelle donnée significative dans l'environnement stratégique du Moyen-Orient. Notons tout d'abord qu'il s'agit pour les deux États de rappeler leur appartenance fondamentale au camp occidental, ce qui ne peut comporter que des retombées positives par rapport au parrain américain. La relation triangulaire États-Unis/Israël/Turquie permet en outre à cette dernière d'obtenir le soutien du puissant lobby juif à Washington sur un « marché » toujours très disputé, notamment par les Grecs et les Arméniens. Mais l'entente israélo-turque répond surtout à des intérêts réciproques essentiels eu égard aux autres États de la région. De par leur situation géographique respective, les deux pays représentent l'un pour l'autre un partenaire précieux par rapport aux pays arabes et à l'Iran.

L'accord cadre de coopération militaire signé le 23 février 1996 codifie ce rapprochement. Il prévoit un programme de formation militaire commune : les pilotes turcs pourront s'initier aux méthodes de la guerre électronique en Israël, tandis que les pilotes israéliens auront la possibilité d'effectuer des missions d'entraînement dans le ciel turc et d'utiliser certains aéroports militaires. Par ailleurs, il est prévu l'accès mutuel des navires de guerre aux ports des deux pays³⁷. Enfin, l'accord permet de renforcer la coopération entre Ankara et Tel-Aviv en matière de renseignement et de lutte contre le terrorisme et facilite les missions opérationnelles aux frontières turques avec l'Iran, la Syrie et l'Irak. Un second accord signé le 26 août 1996 fournit un cadre d'échange de haute technologie militaire : parmi les diverses dispositions, il est prévu qu'Israël modernise des avions Phantom F4 et F5 appartenant à la Turquie, celle-ci devant assembler des chars israéliens ; les deux pays devraient en outre produire en commun des missiles. La coopération turco-israélienne se développe également sur le plan économique où plusieurs complémentarités apparaissent : ressources naturelles, industrie lourde et marché de consommateurs significatif, côté turc ; savoir et maîtrise de la haute technologie, côté

36. J.-F. PÉROUSE, « La 'mer blanche' des Turcs, en quoi la Turquie est-elle aussi méditerranéenne ? », *Hérodote*, n° 90, 3^e trimestre 1998, p. 169. Sur l'implication des militaires turcs par rapport au partenariat euro-méditerranéen, R. ALIBONI, « Confidence-Building, Conflict Prevention and Arms Control in the Euro-Mediterranean Partnership », *Perceptions*, Ankara, 1998, pp. 73-86.

37. Des manœuvres navales communes, avec la participation des Américains, ont été organisées en janvier 1998 dans les eaux internationales, au large des côtes syriennes. Des manœuvres aériennes, également tripartites avec les États-Unis, ont eu lieu en juin 2001.

israélien. Un accord de libre-échange est conclu entre les deux pays en 1996. En moins de dix ans (de 1989 à 1997) les exportations turques vers Israël sont multipliées par 13, passant de 30 à 390 millions de dollars³⁸.

Ce rapprochement sensible entre Ankara et Tel-Aviv n'est pas sans conséquences sur les relations entre la Turquie et ses voisins arabes (Syrie, Irak) et iranien. Sitôt les accords signés, ces derniers parlent de « provocation », de « danger », de « trahison³⁹ ». Ils y voient une grave atteinte à la supposée solidarité entre pays musulmans, un renforcement de la puissance de « l'entité sioniste » et une menace pour leur sécurité, Ankara et Tel-Aviv possédant les armées les mieux équipées de la région.

La Turquie ne tarde pas à mettre à profit cette nouvelle donne vis-à-vis de la Syrie. En menaçant cette dernière de guerre au cas où elle ne cesserait pas immédiatement son soutien au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et n'expulserait pas son leader, Abdullah Öcalan, alors sur son sol, la Turquie contraindrait la Syrie à s'exécuter, avouant ainsi sa faiblesse, lors d'un accord signé le 20 octobre 1998. Nul doute que le nouvel axe israélo-turc ait joué son rôle, prenant la Syrie en tenaille.

L'attitude d'Ankara à l'égard de Bagdad se veut plus mesurée, esquissant même un certain rapprochement. Celui-ci est illustré notamment par divers refus d'autorisation aux avions américains de bombardier l'Irak depuis les bases turques. Le calcul est tout d'abord géopolitique, le gouvernement turc craignant un démembrement de l'Irak et la constitution d'une entité kurde au nord du pays ; il est également économique, l'embargo contre l'Irak causant un manque à gagner pour la Turquie estimé à 200 millions de dollars par an depuis 1991⁴⁰. En tentant de se rapprocher de Bagdad, Ankara cherche également à prendre de vitesse la réconciliation syro-irakienne qui, outre les facteurs rappelés plus haut, s'appuie, vis-à-vis de la Turquie, sur l'importante question de l'eau. Véritable château d'eau, bordée par trois mers et possédant des ressources souterraines conséquentes, la Turquie contrôle, avec son allié israélien, 90 % de l'eau entre la Méditerranée et le golfe Persique⁴¹. Alors qu'elle envisage de vendre de l'eau à Israël, confronté à un risque de pénurie, les États voisins arabes, qui connaissent une situation tout aussi préoccupante, s'inquiètent d'une telle situation. « Ils sont d'autant moins rassurés que la Turquie a déjà utilisé l'arme de l'eau en janvier 1991 contre la Syrie et l'Irak en coupant le cours de l'Euphrate pendant plus d'un mois⁴². »

38. Sur ces divers accords turco-israéliens, D. BILLION et K. EL MUFTI, « L'axe israélo-turc : une modification de la donne stratégique régionale », *La revue internationale et stratégique*, n° 40, hiver 2000-2001, pp. 103-114. On consultera également l'article de F. ENCEL, « Israël-Turquie : un nouvel axe géostratégique », *Hérodote*, n° 90, 3^e trimestre 1998, pp. 148-162.

39. D. BILLION et K. EL MUFTI, art. cit., p. 109.

40. Interview du ministre des Affaires étrangères turc, İsmail Cem, *Turkish Daily News*, 28-29 juin 1999.

41. D. BILLION et K. EL MUFTI, art. cit., p. 113.

42. *Ibid.*

Les relations avec l'Iran enfin, si elles ne peuvent qu'être affectées elles aussi par le rapprochement israélo-turc, ne sont toutefois pas remises en cause de ce fait. Certes, le nouvel axe pourrait permettre à l'aviation israélienne – grâce à l'utilisation des bases turques – d'atteindre les centres vitaux iraniens. Il n'empêche, comme le rappelle Mohammad-Reza Djalili, que les relations turco-iraniennes sont bien plus complexes qu'on ne l'imagine parfois et n'oscillent donc pas entre deux pôles extrêmes, l'amitié aveugle et l'inimitié absolue⁴³. En réalité, divers intérêts rapprochent les deux pays. Sur le plan économique, le volume des échanges est significatif depuis les années 1980, conséquence de la fermeture de certains marchés après la révolution iranienne puis de la guerre Iran-Irak. Un important accord portant sur la fourniture de gaz naturel iranien à la Turquie pendant plus de deux décennies est par ailleurs signé le 11 août 1996. Du point de vue géopolitique, ces deux grands États non arabes du Moyen-Orient peuvent opérer des rapprochements sur certains sujets, que ce soit leurs relations avec certains voisins (l'Irak notamment) ou la question kurde. Malgré les divergences profondes qui subsistent entre les deux pays sur le plan idéologique (le kémalisme est aux antipodes de la république islamique) et en matière de politique étrangère (la Turquie est membre de l'OTAN et un important allié des États-Unis), nous suivrons Mohammad-Reza Djalili pour qui ce n'est donc pas la collaboration turco-israélienne qui peut remettre en question les rapports entre la Turquie et l'Iran. « S'il y a des signes de détérioration, il faut les chercher ailleurs, peut-être en Asie centrale, plus probablement en Transcaucasie⁴⁴. » De fait, dans sa volonté de rayonnement au Caucase et en Asie centrale, surtout depuis l'effondrement de l'URSS, la Turquie se heurte à son concurrent traditionnel dans cette zone, l'Iran. Mais nous quittons ici la fonction de pivot géopolitique de la Turquie pour nous orienter vers ses potentialités d'acteur géostratégique.

II – La Turquie, acteur géostratégique

Poursuivant notre cheminement avec l'œuvre de Zbigniew Brzezinski, il apparaît que la Turquie peut également être qualifiée d'« acteur géostratégique » eu égard à ses capacités d'influence sur les « Balkans eurasiens⁴⁵ ». Cette faculté d'influence, circonscrite à un ensemble bien déterminé, les peuples turcs du bassin de la mer Caspienne et d'Asie centrale, conduit plus précisément à qualifier la Turquie d'acteur géostratégique régional ou secondaire, qualité qu'il faudra de toute façon vérifier au crible de la réalité. Nous serons ainsi amené à relativiser doublement le rôle de la Turquie : non seulement son influence sur le « monde turc » est sujette à caution – et nous prenons ici

43. Mohammad-Reza DJALILI, « Le rapprochement entre la Turquie et Israël : conséquences pour les relations turco-iraniennes », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 28, juin-décembre 1999, p. 163.

44. *Ibid.*, p. 168.

45. Z. BRZEZINSKI, *Le Grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde*, op. cit., notamment pp. 69 et 75.

quelque distance avec Zbigniew Brzezinski – mais encore sa situation interne présente un certain nombre de facteurs virtuellement déstabilisateurs. A l'instar de l'autre « acteur géostratégique secondaire » de la région, l'Iran, la Turquie est « potentiellement vulnérable sur le plan national⁴⁶ ». Après avoir mesuré les capacités d'influence régionale de la Turquie, il conviendra de faire le point sur ses risques d'instabilité interne.

A — La Turquie en Asie centrale : ambitions et réalités

À l'image de l'illustration plurielle de la situation de « pivot géopolitique » de la Turquie, on pourrait donner plusieurs exemples des capacités de « l'acteur géostratégique » turc. Que ce soit notamment vers les Balkans ou par rapport à la question chypriote, la Turquie est en mesure de prouver ses capacités d'influence. On retiendra ici l'exemple de l'Asie centrale dans la mesure où les dimensions de cet espace nous semblent bien représenter les potentialités de puissance régionale de la Turquie. De fait, le monde turc rassemble, sur un espace géographique éclaté, quelque cent vingt millions de personnes que l'on peut regrouper en trois ensembles : les Turcs qui se trouvent sur le sol national, les Azéris (d'Azerbaïdjan et d'Iran) et les turcophones des pays ex-soviétiques d'Asie centrale (le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan). Lorsque, en 1991, les républiques centre-asiatiques proclament leur indépendance, Ankara est la première capitale à reconnaître ces États, beaucoup, en Turquie, s'enthousiasment pour ce champ nouveau de la politique turque. Plus généralement, plusieurs voix à l'extérieur évoquent alors l'existence d'un modèle turc pour le développement des nouvelles républiques d'Asie centrale. Selon Didier Billion, ce modèle recouvre trois dimensions⁴⁷.

En premier lieu, le modèle turc renvoie à la laïcité et la démocratie. Dès la proclamation de leur souveraineté, se pose pour les républiques d'Asie centrale le problème du système à édifier à la place de celui dont elles sortent. Pour des raisons géographiques, historiques et culturelles, la plupart des observateurs estiment que la Turquie et l'Iran sont les deux États qui peuvent jouer un rôle important dans la nouvelle configuration régionale. Dans cette rivalité, les puissances occidentales, et tout particulièrement les États-Unis, soutiennent la Turquie présentée comme garante de la laïcité et se réclamant d'une proximité avec l'Occident. À l'inverse, la République islamique est perçue comme antidémocratique et hostile à l'Occident. Le modèle turc est donc valorisé avant tout pour éviter les risques d'expansion de l'Iran et le danger qu'il représente pour les intérêts occidentaux. La seconde dimension du modèle turc consiste en une culture commune entre la Turquie et les nouvelles républiques d'Asie centrale. Les signes en sont nombreux et forts : ethniques,

46. *Ibid.*, p. 175.

47. D. BILLION, « La Turquie : des illusions au réalisme », *La revue internationale et stratégique*, n° 34, été 1999, pp. 152-154. Nous utiliserons tout particulièrement cet article dans les développements qui suivent.

linguistiques et religieux. Il est révélateur que, dès les indépendances, les liens les plus forts aient été tissés dans le domaine culturel. La troisième dimension concerne enfin l'expérience et le niveau économiques de la Turquie. Pour des pays confrontés au passage à l'économie de marché, l'exemple turc d'une économie où l'intervention publique était prépondérante jusqu'au début des années 1980 puis orientée résolument vers le libéralisme constitue une utile référence.

Forte de ces divers atouts, la Turquie lance au début des années 1990 une série d'initiatives politiques, économiques, culturelles et religieuses en direction de ses partenaires centre-asiatiques. Dès 1992 est fondée l'Agence turque de développement et de coopération (TİKA), chargée de coordonner les activités privées et publiques en matière de développement aux États d'Asie centrale. Force est cependant de constater que les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions initiales. Après un moment d'illusion lyrique faisant la part belle à une « géopolitique émotionnelle⁴⁸ » fondée sur la commune appartenance à l'ethnie turque, les dirigeants turcs doivent faire preuve de réalisme. Une fois de plus dans l'histoire de la Turquie, le panturquisme relève de l'« onirisme géopolitique⁴⁹ ». Si les républiques d'Asie centrale se montrent ouvertes aux gestes qui viennent d'Ankara, si l'aide turque est appréciée à sa juste valeur, il ne saurait toutefois être question de perdre la liberté récemment acquise. Malgré leur apparente fragilité, les républiques existent. « Elles ont pris racine⁵⁰. » « Il y a aujourd'hui des nationalismes kazakh, ouzbek et turkmène, même si les loyautés régionalistes et claniques continuent à être une clé du jeu politique⁵¹. » Bref, les États d'Asie centrale ne veulent pas échanger le « Grand frère » russe contre un nouveau « Grand frère » turc⁵². Au-delà de telles réalités incontestables, Ankara doit également se poser la question des moyens de ses ambitions. Quelques années plus tard, le bilan est en demi-teinte.

48. F. THUAL, *Méthodes de la géopolitique. Apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, p. 109.

49. *Ibid.*, p. 106. O. Roy, quant à lui, qualifie le panturquisme de « mythe » et relève que les Ottomans n'ont jamais pris pied en Asie centrale, seulement en Azerbaïdjan. « En fait, les relations entre la Turquie et l'Asie centrale relèvent du malentendu permanent. Les élites centre-asiatiques sont panturquistes au début du siècle, alors que l'évolution de la Turquie vers un État-nation moderne la détournait d'un ressourcement 'asiatique' au profit de l'Europe. Lorsque, avec le président Özal, la Turquie se redécouvre une vocation orientale en 1992, les Centre-Asiatiques sont en pleine jouissance de leur indépendance et n'ont aucune envie de se (re)découvrir 'turcs'. » (O. ROY, *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, pp. 291-292). Dans un registre voisin du panturquisme (qui vise à rassembler les peuples turcs), André Malraux a évoqué, lui aussi, à travers l'expérience de son père à Constantinople au début du siècle, le « mythe » du pantouranisme (rassemblement des peuples turcs dans un système antislave) : « ...Mon père regagna sa maison furieux, rompu et inexplicablement délivré d'un charme : tout à coup la vérité était là, abrupte : le Touran qui animait les nouvelles passions turques, qui avait peut-être sauvé Constantinople, le Touran n'existait pas. » A. MALRAUX, *Les noyers de l'Altenburg*, Paris, Gallimard, 1948 et 1997, p. 64).

50. O. ROY, *L'Asie centrale contemporaine*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2001, p. 5.

51. O. ROY, « Passés recomposés », *La revue internationale et stratégique*, n° 34, été 1999, p. 67.

52. M.-R. DJALILI et Th. KELLNER, *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*, op. cit., p. 131.

Sur le plan économique tout d'abord, la Turquie est rapidement consciente de ses limites. « Un pays qui a si longtemps reçu de l'aide peut-il incontinent se transformer en donneur d'aides⁵³ ? » Malgré les incontestables progrès qu'elle a accomplis au cours des deux dernières décennies, l'économie turque reste encore marquée par d'importantes faiblesses structurelles. La Turquie ne peut donc prendre la place de l'ex-URSS comme pôle d'intégration pour les républiques centre-asiatiques, d'autant plus que 90 % de son commerce avec l'ancienne URSS se fait avec l'Ukraine et la Russie, ce qui l'empêche de se faire le parrain des « turcophones » contre Moscou. Sans compter les possibles rétorsions auxquelles pourrait donner lieu une politique jugée trop active par ses concurrents directs en Asie centrale (on sait que les relations économiques et énergétiques russo-turques et irano-turques sont très importantes pour Ankara). Nonobstant, la Turquie reste l'un des premiers investisseurs dans la région et se distingue par la présence d'un secteur privé dynamique, notamment dans le domaine du bâtiment – travaux publics⁵⁴. En réalité, l'approche de la Turquie à l'égard de l'aire turcophone est essentiellement d'ordre géoculturel. On notera tout d'abord l'importance de la coopération culturelle, et tout particulièrement linguistique, d'aucuns suggérant le parallèle de cette turcophonie en construction avec l'expérience plus ancienne de la francophonie. La Turquie met également en place des moyens de communication moderne en direction des républiques d'Asie centrale, que ce soit à travers le lancement du satellite de télécommunications Türksat ou du satellite de télévision Intelsat IV. Elle joue enfin un « rôle discret mais de long terme » dans le domaine religieux⁵⁵, à travers la constitution de réseaux émanant aussi bien de l'appareil d'État que de confréries. Malgré cette présence, un certain nombre de désillusions sont ici aussi perceptibles, du résultat mitigé de l'accueil d'étudiants boursiers aux difficultés rencontrées jusque dans le domaine linguistique, les différents locuteurs de langues turques ayant de fait de réelles difficultés à communiquer spontanément. « Mis à part les Azéris qui ont un degré de compréhension complet avec les Anatoliens, les autres turcophones ont beaucoup de mal à échanger avec eux⁵⁶. »

Le bilan plus que nuancé de l'influence réelle de la Turquie en Asie centrale ne relève-t-il pas finalement d'un facteur plus général d'ordre politique ? Malgré l'intérêt affiché au début des années 1990 vis-à-vis des républiques d'Asie centrale, le regard des élites turques reste fondamentalement tourné vers l'Ouest, où l'objectif recherché demeure l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne. Cette posture correspond d'ailleurs à la vision classique du kémalisme qui met l'accent sur une nation turque homogène dans ses frontières et en paix, c'est-à-dire non interventionniste à l'extérieur de

53. D. BILLION, « La Turquie : des illusions au réalisme », art. cit., p. 155.

54. Voir N. DOLAY, « Comment les hommes d'affaires turcs ont conquis l'Asie centrale », *Les cahiers de l'Orient*, 1^{er} trimestre 1996, n° 41, pp. 145-149.

55. O. Roy, *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations*, op. cit., p. 292.

56. D. BILLION, « La Turquie : des illusions au réalisme », art. cit., p. 157.

celles-ci. Malgré les rêves anciens de panturquisme, la Turquie kémaliste a toujours gardé ses distances avec l'Asie centrale, comme le remarque Frédérique-Jeanne Besson : « La notion de monde turc n'avait jamais disparu du champ idéologique turc, mais avait été réduite à une abstraction, à une mythologie. Le feu sacré du panturquisme avait été entretenu, mais écarté de la scène politique. Si le discours sur le monde turc et la vaste turcité avait pu se développer et s'exprimer, ce fut à condition de savoir rester discret et de ne pas prétendre aboutir à une concrétisation politique. Les contacts conservés avec les Turcs d'Asie centrale par les milieux panturquistes et les émigrés étaient trop empêchés et trop ténus pour avoir permis une information réelle et complète sur ce monde turc de l'autre côté du monde⁵⁷. »

L'étude du rôle de la Turquie en Asie centrale a permis de montrer sa qualité d'acteur géostratégique à bien des égards potentiel dans la région. Malgré de réelles opportunités, certains facteurs, dont l'existence de moyens limités, brident son action (ce qui est également le cas de son voisin iranien). En réalité, parallèlement au « retour de la Russie en Asie centrale⁵⁸ », ce sont surtout les États-Unis qui y ont fait une percée, principalement du fait des intérêts pétroliers et gaziers⁵⁹. À cette première limite générale de l'acteur géostratégique turc vient s'ajouter un second grand domaine d'incertitude qui concerne sa situation interne.

B — Les sources d'instabilité sur le plan interne

La seconde grande limite aux capacités d'influence régionale de la Turquie relève, selon Zbigniew Brzezinski, de ses « difficultés intérieures⁶⁰ ». Nous essaierons ici de mesurer, toujours selon les termes de l'auteur du *Grand échiquier*, la « vulnérabilité » de l'acteur géostratégique turc qui se manifeste à travers « l'aggravation des tensions internes⁶¹ ». Au-delà du bilan plus ou moins positif retenu par les observateurs dans sa marche vers la démocratie (élections libres, partis politiques multiples, principaux droits syndicaux reconnus par la Constitution, presse pluraliste, système judiciaire relativement indépendant, existence d'une véritable société civile mais aussi place de l'armée dans le système politique, destitution de leur mandat voire emprisonnement de certains députés, droits syndicaux et associatifs restreints dans leur exercice, journaux fermés et journalistes condamnés, délit d'opinion), la Turquie doit affronter quatre questions centrales, pointées par Semih Vaner : le problème kurde, la participation de la mouvance islamique au système politique, la place prise par la mafia, les disparités sociales et économiques⁶².

57. Citée par D. BILLION, *ibid.*, pp. 150-151.

58. *Le Monde*, 27 juillet 2000.

59. O. ROY, *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations*, *op. cit.*, p. 293.

60. Z. BRZEZINSKI, *Le Grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde*, *op. cit.*, p. 75.

61. *Ibid.*, pp. 81-82.

62. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », *Politique étrangère*, n° 4, hiver 1998/1999, p. 764.

La question kurde peut être appréhendée à travers deux grilles de lecture⁶³. La lecture de l'État turc s'appuie sur une conception centralisatrice de l'État, « un État jacobin et assimilateur, plus enclin à mettre en avant l'interdit (yasak) que le dialogue⁶⁴ ». Un État dont il faut rappeler les conditions de formation. Produit d'amputations successives, la Turquie moderne a très tôt proclamé l'intangibilité de ses frontières – ce qui fut l'un des actes fondateurs de la Grande assemblée d'Ankara –, renvoyant systématiquement depuis lors la question des minorités au traité de Lausanne (1923) et non à celui de Sèvres (1920)⁶⁵. « La logique de la négation du fait kurde s'est donc imposée comme vitale pour la construction de l'État-nation⁶⁶. » La politique officielle de la Turquie en la matière a par la suite toujours consisté à verrouiller une dynamique présentant pour le pouvoir le double danger de l'effet de masse (la sécession possible de plus de 12 millions de Kurdes) et de l'effet domino (d'autres minorités ethniques risquant de demander un traitement identique), autant de menaces à l'intégrité du pays. Cette « stratégie de la négation⁶⁷ » a conduit à la primauté du traitement sécuritaire de la question kurde, que ce soit à l'égard du PKK, contre lequel l'État lutte militairement depuis bientôt deux décennies, mais aussi des mouvements politiques kurdes « civilianisés », Parti populaire des travailleurs (HEP), Parti démocrate populaire (DEP) ou Parti de la démocratie du peuple (HADEP) qui, soit se voient refuser l'accès légal à la scène publique, soit font l'objet de mesures répressives à travers notamment l'emprisonnement de certains de leurs dirigeants. On notera toutefois que contrairement à diverses minorités (grecque, arménienne ou juive) qui ont le droit de disposer d'infrastructures religieuses et scolaires – ce que revendiquent les Kurdes –, ces derniers peuvent accéder aux postes les plus élevés de l'État, ce qui n'est pas le cas des membres des communautés non musulmanes évoquées ci-dessus.

La seconde grille d'analyse est celle de la mouvance nationaliste kurde qui s'appuie sur la volonté historique du peuple kurde, « nation plusieurs fois millénaire⁶⁸ », pour obtenir le droit de déterminer son destin. Selon cette vision, les Kurdes ont été privés de leurs droits d'accéder au statut de majorité politique par les « puissances colonisatrices (Irak, Iran, Turquie, Syrie)⁶⁹ ». Cette vision a été particulièrement illustrée en Turquie par le PKK qui, dans son

63. H. BOZARSLAN, « La question kurde : grilles de lecture, niveaux d'action », *Confluences Méditerranée*, n° 34, été 2000, p. 13 et suivantes.

64. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », art. cit., p. 765.

65. Le traité de Sèvres, qui a consacré le démembrement de l'Empire ottoman, était favorable à la création d'un État kurde. Réduisant la Turquie à la portion congrue, « ultime et suprême humiliation pour la Porte » (S. Vaner), il a été refusé par les Turcs. Le traité de Lausanne, quant à lui, garantit l'intégrité territoriale de la Turquie.

66. E. PICARD, « Les Kurdes et l'autodétermination. Une problématique légitime à l'épreuve de dynamiques sociales », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 3, juin 1999, pp. 439-440.

67. *Ibid.*, p. 440.

68. H. BOZARSLAN, « La question kurde : grilles de lecture, niveaux d'action », art. cit., p. 14.

69. *Ibid.*, p. 15.

texte fondateur de 1978, définit le Kurdistan comme une colonie devant être libérée par la lutte armée. Même si, au cours des années 1990, l'action politique et diplomatique a pris peu à peu le pas sur l'activisme et la guérilla (« Une des caractéristiques de la lutte des Kurdes dans la décennie quatre-vingt-dix est précisément de se déplacer de l'espace national et du champ de la lutte armée à l'espace international et au domaine du droit⁷⁰ »), même si la revendication d'indépendance a laissé progressivement la place à la demande d'un statut de fédération, puis d'autonomie, voire plus récemment de large décentralisation, le cycle de violence enclenché depuis 1984 a fait plus de 3 7000 morts (Kurdes pour la plupart). Pendant quinze ans, la coercition de l'État a répondu à la violence du PKK.

Ce face-à-face meurtrier a cependant connu une évolution notable après l'arrestation, le 15 février 1999, du leader historique du PKK, Abdullah Öcalan. Un an plus tard, le conseil présidentiel du PKK, à la demande de son chef, décidait d'abandonner la lutte armée et de se présenter désormais comme une organisation politique luttant pour les droits des Kurdes. Si les affrontements entre les forces gouvernementales et le PKK ont quasiment cessé, le gouvernement turc refuse toujours de négocier avec l'organisation armée kurde qui n'est plus considérée comme une menace sérieuse. Les traces de quinze ans de combat sont malgré tout vivaces avec leur lot de disparus, de déplacés, une accumulation de rancoeurs de part et d'autre... sans que le problème des droits de la (forte) minorité kurde n'ait été résolu. Le pouvoir turc est pris désormais dans une contradiction de taille entre la nécessité de respecter les « critères de Copenhague » liés à sa candidature à l'Union européenne – qui prévoient notamment le respect des droits des minorités – et sa position officielle qui, encore en 2000, continuait à nier toute question kurde d'ordre ethnico-politique, affirmant qu'il ne s'agissait que d'un problème de développement socio-économique aggravé par les menées de puissances étrangères accusées de vouloir déstabiliser la Turquie⁷¹. Les réformes proposées début 2001 dans le « programme national » pour intégrer l'Union européenne ont été jugées insuffisantes, le gouvernement turc ayant été prié par le commissaire européen à l'élargissement, Günter Verheugen, de faire des « efforts supplémentaires⁷² ».

Le second enjeu d'importance concerne la place de la mouvance islamique dans le système politique turc. Le début des années 1990 a été marqué par l'essor du Parti de la prospérité (Refah) qui, après avoir recueilli 27 % des suffrages exprimés lors des élections municipales de 1994, a formé une coalition gouvernementale en 1996 à la suite d'élections législatives victorieuses en décembre 1995. Sous la pression de l'armée, inquiète de la présence d'un parti islamique au pouvoir, le Premier ministre, Necmettin Erbakan, a été

70. E. PICARD, « Les Kurdes et l'autodétermination. Une problématique légitime à l'épreuve de dynamiques sociales », art. cit., p. 433.

71. G. GURBEY, « Le pouvoir turc multiplie les signaux contradictoires », *Confluences Méditerranée*, n° 34, été 2000, p. 76.

72. *Le Monde*, 4 avril 2001.

forcé de démissionner en juin 1997. Le Refah a par la suite été dissous, ainsi que son successeur officieux, le Parti de la vertu (Fazilet). Ces dissolutions à répétition illustrent bien la lutte sans relâche que mènent les institutions étatiques turques contre l'islam politique.

On relèvera toutefois que malgré certaines déclarations provocatrices de certains de ses dirigeants – du type de celle de Talip Erdogan affirmant que la « démocratie à l'occidentale n'était pas un but pour le Refah mais plutôt un moyen⁷³ » –, la mouvance islamique en Turquie ne peut être comparée avec les Frères musulmans d'Égypte, le FIS d'Algérie ou le shi'isme iranien. Mis à part quelques cas très isolés, le passage au terrorisme, que l'on constate sous d'autres cieux, ne semble pas d'actualité. Semih Vaner propose ainsi de qualifier l'islam politique turc d'« islamique » et non d'« islamiste », « ce dernier terme étant trop fort pour ce contexte⁷⁴ ». Il suffit de se remémorer la période où le Refah était au pouvoir ; il a alors donné tous les gages de respect des règles du jeu – en avait-il vraiment le choix ? –, « avalant des couleuvres aussi difficiles que l'alliance avec Israël⁷⁵ ». Plus généralement, la spécificité de l'islam turc repose sur une certaine modération. « En Turquie, même s'il y a toujours eu des croyants très pratiquants et des communautés vivant selon les règles de la religion, dans l'ensemble de la société, l'interprétation et l'application de l'islam sont restées modérées et flexibles. On parle volontiers du 'musulman du vendredi', qui va à la mosquée chaque vendredi et fait sa prière mais qui, à la sortie de la mosquée, le soir, va au bistrot, au meyhane⁷⁶. » Au total, malgré la modération apparente de l'islam politique en Turquie, les institutions étatiques et au premier rang d'elles l'armée – car c'est bien elle qui en définitive tient les rênes du pouvoir – lui appliquent peu ou prou le même traitement qu'aux mouvements kurdes légalistes (maires démis de leur fonction, fonctionnaires révoqués... voire interdiction). Même s'il apparaît affaibli par l'offensive constante des institutions publiques, même s'il est aujourd'hui divisé, en proie à une querelle interne entre une faction réformatrice, le Parti de la justice et du développement, et une branche conservatrice regroupée au sein du Parti du bonheur (Saadet), l'islam politique continue à représenter une force avec laquelle il faut compter sur la scène politique turque. À la veille de sa dissolution le 22 juin 2001, le Parti de la vertu (Fazilet), fort de 102 députés sur 550, était le principal groupe d'opposition.

Le troisième défi que doit relever la Turquie concerne l'importance prise par les réseaux mafieux ainsi que leur collusion avec le pouvoir politique. Le triangle « police-mafia-politique » a été mis en évidence lors de « l'accident de la route de Susurluk » intervenu le 3 novembre 1996. Dans la voiture

73. *Le Monde*, 1^{er} juillet 1997.

74. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », art. cit., p. 770.

75. O. ROY, « Les mouvements islamistes en recherche d'identité », *La revue internationale et stratégique*, n° 40, hiver 2000-2001, p. 82.

76. Ö. LAÇINER, Table ronde, « Une Turquie incertaine au seuil de l'Europe », *Esprit*, janvier 2001, p. 165.

accidentée, on retrouva notamment des « vrais-faux » papiers, de la drogue et des armes. Parmi les victimes se trouvaient un ex-militant ultranationaliste devenu depuis trafiquant de drogue, un haut fonctionnaire de la police d'Istanbul et un député du Parti de la juste voie (DYP, droite libérale) alors au pouvoir. Le vocabulaire politique turc s'est enrichi d'un nouveau terme depuis cette affaire : « l'État profond » (*derin devlet*). Autre épisode révélateur, le 17 août 1998 était capturé par la police française à Nice, Alaatin Cakici, haut personnage du grand banditisme turc, en possession d'un passeport diplomatique valide. On apprendra plus tard que ce parrain de la mafia turque avait des liens avec plusieurs responsables politiques, dont, selon ses propres dires, l'ancien premier ministre Tansu Ciller⁷⁷. Plus généralement, le rapport de l'inspecteur en chef du gouvernement turc, Kutlu Savas, rédigé en janvier 1998, fait le point sur les liens entre mafia et pouvoir. Le texte, qui n'a pas été révélé dans sa totalité pour « raisons d'État » souligne que des « groupuscules ultranationalistes illégaux » ayant infiltré l'État sont devenus « incontrôlables⁷⁸ ». Dans ce pays où les rôles peuvent facilement s'inverser, – « où les militaires font de la politique et les politiques des affaires⁷⁹ » –, les liens de la classe politique avec les milieux interlopes seraient devenus une banalité pour le public anatolien⁸⁰.

Parmi les raisons qui peuvent être avancées pour expliquer ces liaisons dangereuses de la classe politique, Semih Vaner évoque la lutte pour le pouvoir et le financement occulte des partis, tout en soulignant la place prise désormais par « l'économie grise » en Turquie⁸¹. On notera à ce sujet que la Turquie n'est plus uniquement un important pays de transit de la drogue provenant du Triangle d'or (Birmanie, Laos, Thaïlande) et du Croissant d'or (Afghanistan, Pakistan). Avec la guerre dans l'est du pays contre le PKK, dont le coût devenait prohibitif pour le budget de l'État, « la Turquie est devenue un pays producteur / transformateur / exportateur⁸² ». Rappelons que 22 % des saisies mondiales d'héroïne y ont été effectuées en 1997⁸³. L'argent du trafic d'héroïne s'élèverait actuellement environ à 15 milliards de dollars, « un montant qui s'approche du revenu des exportations officielles⁸⁴ ».

La Turquie doit enfin affronter la question sensible des disparités économiques et sociales. Ces disparités sont tout d'abord régionales. Les provinces les plus pauvres, qui se situent majoritairement à l'Est (en zone de peuplement kurde), reçoivent par exemple beaucoup moins de crédits bancaires que les provinces les plus riches telles qu'Istanbul, Ankara ou Izmir⁸⁵, même si

77. *Le Monde*, 30-31 août 1998.

78. *Le Monde*, 1^{er} octobre 1998.

79. M. JÉGO, « Turquie, la République bloquée », *Politique internationale*, n° 92, été 2001, p. 94.

80. *Ibid.*, p. 85.

81. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », art. cit., p. 775.

82. Rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues de 1997, cité par M. Jégo, « Turquie, la République bloquée », art. cit., p. 88.

83. *Ibid.*

84. Ö. LAÇINER, Table ronde, « Une Turquie incertaine au seuil de l'Europe », art. cit., p. 169.

85. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », art. cit., p. 777.

des investissements publics massifs ont été réalisés dans le cadre du Grand projet anatolien (GAP), projet d'irrigation concernant le sud-est de l'Anatolie. Il semble toutefois que cette région ait du mal à sortir du cercle vicieux sous-développement/violence/sous-développement dans lequel elle s'est longtemps trouvée placée. Les disparités sociales, quant à elles, se sont accentuées au cours de ces dernières années, comme l'illustre l'accroissement des inégalités de revenus. « Selon les statistiques officielles, 20 % de la population perçoit 55 % du revenu national, et les 5 % les plus riches, plus de 25 %. À l'inverse, les 20 % les plus pauvres n'en perçoivent que 5 %⁸⁶. » À côté d'une extrême pauvreté présente dans des coins reculés du pays ou dans certains bidonvilles, la Turquie compte, selon le magazine américain *Forbes*, trois familles qui figuraient en 1998 parmi les plus fortunées du globe : celles de Rahmi Koç et de Sakip Sabanci occupaient la 56^e place avec chacune 5 milliards de dollars, celle d'Ayhan Sahenk se trouvait au 148^e rang avec une fortune de 2,2 milliards de dollars⁸⁷.

Cette tendance au creusement des inégalités risque fort de s'accroître après la crise économique qui a frappé la Turquie au printemps 2001. En quelques jours, la monnaie nationale a perdu 45 % de sa valeur. De nombreuses petites entreprises ont dû fermer leurs portes et plusieurs centaines de milliers de travailleurs ont perdu leur emploi. Quelques mois plus tard, l'Institut d'État des statistiques indiquait une diminution de 11,8 % du produit intérieur brut, soit la contraction la plus grave depuis la fin de la seconde guerre mondiale⁸⁸. Plus que jamais, la question économique et sociale se trouve parmi les principaux problèmes internes auxquels est confrontée la Turquie.

Conclusion

Quelles conclusions peut-on tirer à l'issue de cet essai de géopolitique de la Turquie à partir de l'ouvrage de Zbigniew Brzezinski ? On ne peut qu'abonder dans le sens de l'auteur en ce qui concerne le premier point. La Turquie est sans conteste un pivot géopolitique de premier ordre. Nous l'avons illustré à partir de deux grands exemples. On pourrait les multiplier. Rappelons simplement que cette spécificité de la Turquie est sans doute l'un des meilleurs atouts de sa candidature actuelle à l'Union européenne⁸⁹.

On sera beaucoup plus circonspect que Zbigniew Brzezinski sur le second point. Deux raisons principales nous conduisent à mettre un point d'interrogation à la qualité d'acteur géostratégique de la Turquie. Il apparaît tout d'abord

86. A. INSEL, Table ronde, « Une Turquie incertaine au seuil de l'Europe », *Esprit*, janvier 2001, p. 160.

87. S. VANER, « Turquie : la démocratie ou la mort », art. cit., pp. 777-778.

88. *Turkish Daily News*, 3 septembre 2001.

89. Pour une mise au point sur les relations entre la Turquie et l'Union européenne, cf. D. BILLION (dir.), *La Turquie et l'Union européenne après le Sommet d'Helsinki*, Actes des conférences organisées le 16 novembre 2000, à l'Assemblée nationale, par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris, IRIS, 2001.

qu'au-delà de la volonté réelle de rayonnement sur le plan régional se pose un vrai problème de moyens, d'autant plus crucial après la récente crise économique. La seconde limite, liée à la première, renvoie à la crise multiforme que traverse le pays. La crise économique se double d'une crise politique profonde, celle-ci étant en grande partie à l'origine de celle-là. Le marasme financier du printemps 2001 est dû avant tout à la crise du système bancaire public mis en coupe réglée depuis des années par les partis. Comme l'explique le sociologue Ümit Cizre, « l'ensemble du système politique est un cartel régi par un jeu de clientélisme et dont le souci principal est le partage de la rente et son maintien au pouvoir⁹⁰ ». Bref, l'« homme malade » de l'Europe au temps de l'agonie de l'Empire ottoman est resté « valétudinaire⁹¹ ». Et pourtant, la Turquie ne manque pas d'autorité. Il suffit d'observer la façon dont le pouvoir gère l'actuelle crise des prisons. Alors que le nombre de prisonniers décédés à la suite de grèves de la faim augmente chaque mois (33 morts mi-septembre 2001), le gouvernement « ne voit pas matière à négociation⁹² ». Dans ce pays « moyennement oriental⁹³ », le vieux modèle d'État kémaliste hypercentralisé, « omniprésent, omnipotent et omniscient⁹⁴ » a de plus en plus de mal à répondre aux multiples aspirations d'une société toujours plus complexe. Plus que d'autorité (ou d'autoritarisme), la Turquie a besoin, de l'avis de Gérard Dupuy, de droit et de respect de la loi⁹⁵. Or, les résistances à de tels changements de l'« État profond », nous rappelle Marc Semo, sont très fortes⁹⁶. Seule la dynamique d'adhésion à l'Union européenne semble pour le moment à même de forcer ces résistances en consolidant les acquis démocratiques et en facilitant, selon les termes d'Ahmet Insel, « la transformation de la structure politique autoritaire de la République, la désacralisation de l'État, l'affirmation de la figure du citoyen, la reconnaissance de la pluralité des identités culturelles, politiques et ethniques et l'acceptation des droits sociaux comme la base de la solidarité citoyenne⁹⁷ ».

90. *Le Monde*, 4 avril 2001.

91. G. DUPUY, in *Libération*, 16 avril 2001.

92. *Le Monde*, 18 avril 2001.

93. N. GÜNGÖRÜS, « La Turquie des hommes et la Turquie des femmes », *Esprit*, janvier 2001, p. 153.

94. C. AKTAR, « Ankara et l'idée européenne », *Politique internationale*, n° 92, été 2001, p. 131.

95. *Libération*, 16 avril 2001.

96. In *idem*.

97. A. INSEL, Table ronde, « Une Turquie incertaine au seuil de l'Europe », art. cit., p. 172.